



Mairie de  
**SAINT FERREOL D'AUROURE**  
Commune de Loire Semène

*REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA HAUTE LOIRE*

*Le Conseil Municipal de cette Commune,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur  
Roland RIVET, Maire*

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 21 MARS 2022**

<b>Nombres de membres : 17</b> <b>Nombre de présents : 14</b> <b>Date de la convocation :</b> <b>14 mars 2022</b> <b>Date d'affichage :</b> 14 mars 2022	Présents : Roland RIVET – Patricia VILLEVIEILLE- Guy ESCOFFIER – Bernard COLLIN – Patrice CLAPEYRON – Charlene PASTEL – Christian BISSARDON – Olivier BLANCHARD – Eric DI CARMINE – Virginie D'AURIA – Lila BENABDESLAM – Paul-Henri VALOUR – Marilyn MARCELLIER – Angélique DESCHAMPS
21-02-05 – Commune – Adoption du budget primitif 2022	<b>Pouvoirs :</b> Céline RIOCREUX avait donné pouvoir à Patricia VILLEVIEILLE – Stéphanie GROS avait donné pouvoir à Christian BISSARDON
<b>Acte rendu exécutoire</b> <b>Après dépôt en Préfecture Le</b>	<b>Secrétaire :</b> Lila BENABDESLAM
	<b>ABSENTS :</b> Tristan SAVEL-NAIME – Céline RIOCREUX – Stéphanie GROS

### **22-03-01 - Budget principal – approbation du compte de gestion 2021**

Monsieur le Maire expose que la trésorerie de MONISTROL SUR LOIRE a fourni à la commune, afin de l'approuver, le compte de gestion du budget principal de la commune de l'année 2021.

Ce document fait apparaître un déficit d'investissement qui s'élève à la somme de 25 820,25€ ainsi qu'un excédent de fonctionnement qui s'élève à la somme de 349 646,01 €

Précisant que ce compte est concordant avec le compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal le Maire propose d'approuver ce document tel qu'il a été fourni.

**Unanimité sur 16 votants**

## 22-03-02 - Budget principal – approbation du compte administratif 2021

Monsieur le Maire présente le compte administratif de la commune pour l'année 2021. Ce dernier affiche les résultats suivants

INVESTISSEMENT DEPENSES : 506 617,49 €  
DEFICIT ANTERIEUR REPORTE : 90 207,07 €  
INVESTISSEMENT RECETTES : 571 004,31 €  
**DEFICIT GLOBAL - 25 820,25 €**

FONCTIONNEMENT DEPENSES : 1 211 740,22 €  
FONCTIONNEMENT RECETTES : 1 561 386,23 €  
**EXCEDENT GLOBAL + 349 646,01 €**

Madame Patricia VILLEVIEILLE adjointe, propose d'approuver le compte administratif 2021 du budget principal tel qu'il est présenté.

### **Unanimité sur 15 votants – Monsieur le Maire s'étant absenté pour le vote**

## 21-03-03 – Commune – Affectation du résultats

Monsieur le Maire propose d'affecter **349 646,01 €** du résultat de fonctionnement au compte 1068 de la section investissement recettes. Aucun montant ne sera donc reporté au compte 002 « excédent de fonctionnement antérieur reporté » dans la section de fonctionnement du budget primitif 2022

### **Unanimité sur 16 votants**

## 21-03-04 – Commune –Vote des taux d'imposition 2022

Monsieur le Maire rappelle qu'aucune hausse des impôts n'a eu lieu depuis 2014. Malgré la baisse annoncée des dotations de l'état, la Municipalité ne souhaite toujours pas recourir à l'augmentation des impositions locales mais plutôt à la maîtrise des dépenses et la recherche d'économies pour équilibrer son budget 2022. Aussi, il présente les taux qu'il propose de voter pour 2022, inchangés par rapport à ceux de 2021.

	<b>TAUX 2021</b> <b>en %</b>	<b>TAUX 2022</b> <b>en %</b>
<b><i>Taxe d'habitation</i></b>	13,39	13,39
<b><i>Taxe foncière propriété bâtie</i></b>	23,01	23,01
<b><i>Taxe foncière propriété non bâtie</i></b>	91,86	91,86

Monsieur le Maire propose d'adopter les trois taux proposés pour l'année 2022.

### **Unanimité sur 16 votants**

## 21-02-05 – Commune – Adoption du budget primitif 2022

Monsieur le Maire présente le budget primitif communal 2022 qui fait apparaître :

En section d'investissement dépenses la somme totale de 1 606 625,01 € (déficit de 2021 de 25 820,25 € inclus)  
En section d'investissement recettes la somme totale de 1 606 625,01 € (excédent de 2021 de 349 646,01 € inclus)  
En section de fonctionnement dépenses la somme totale de 1 445 330,00 €  
En section de fonctionnement recettes la somme totale de 1 445 330,00 €

Détail des subventions aux associations pour 2022 :

<b>Article</b>	<b>Designation de l'association</b>	<b>Montant prévu</b>
6573	Syndicat de capture des animaux errants	1 700,00
6574	Ccas	5 500,00
6574-01	APE Ecole St-joseph	1 300,00
6574-02	APE école publique	300,00
6574-04	Classe découverte école publique	2 030,00
6574-03	Classe découverte école privée	680,00
6574-06	Basket	1 000,00
6574-07	Tennis	700,00
6574-08	Football	900,00
6574-09	Judo	700,00
6574-12	Activ/loisirs	1 000,00
6574-13	FNACA	200,00
6574-14	Donneurs de sang	200,00
6574-15	Club des aînés	200,00
6574-11	Ogec	40 800,00
6574-16	Comité des fêtes	750,00
6574-05	ACCA	350,00
6574-17	Club d'éducation canine	350,00
6674-30	ADMR	200,00
6674-22	Club moto les arsouilles	200,00
6574-21	St-Fé Running	200,00
	<b>Total</b>	<b>59 260,00</b>

Compte tenu du fait que ce budget est équilibré tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement en dépenses et en recettes, Monsieur le Maire propose, après avoir fait lecture du détail par chapitre, et pour les subventions, du détail par article, d'adopter le budget primitif communal tel qu'il est présenté.

### **Unanimité sur 16 votants**

#### **21-03-06 – Communauté de communes Loire-Semène – Schéma de mutualisation - validation**

Dans le cadre de la mise en place du schéma de mutualisation de Loire-Semène, Monsieur le Maire rappelle qu'un bilan a été effectué en début de mandat dans le cadre du Plan de Mandat 2020-2026. Sur la base de ce bilan, les commissions de la Communauté de Communes se sont réunies pour travailler sur un nouveau schéma détaillé dans les fiches actions annexées qui concernent les domaines suivants :

- l'aménagement foncier et immobiliser à vocation économiques
- l'étude centre-bourgs
- la mise en place progressive d'une saison culturelle intercommunale
- la prévention de la délinquance
- le portail famille
- l'assainissement et l'eau potable
- le Système d'Information Géographique
- le potentiel photovoltaïque du territoire

Monsieur le Maire propose d'approuver ce document tel qu'il a été présenté

### **Unanimité sur 16 votants**